

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 912

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 40, substituer aux mots :

« du conseil »

les mots :

« des conseils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation de la rédaction avec celle retenue dans la suite de la phrase.